



Madame, Monsieur,

Votre collectivité a mis en place le service Espace famille.

Ce portail vous permet de dématérialiser vos démarches périscolaires. A partir d'un ordinateur, tablette ou smartphone, connecté à Internet vous pouvez :

- ✓ Réserver ou annuler les présences de vos enfants aux différentes activités : Restaurant scolaire, accueil du mercredi matin,
- ✓ Transmettre les documents liés à la famille ou à chacun des individus,
- ✓ Être informé sur l'actualité des accueils et du restaurant scolaire.

Pour cela, vous avez créé votre compte sur le portail famille. L'accessibilité à ce site ne pourra être effective qu'à partir du 24 août 2026. **Pensez à réserver les repas pour la rentrée.**

Pour les nouvelles inscriptions, vous devez créer votre compte sur le portail famille. Pour cela chaque famille recevra un mail annonçant l'accès au service.

ATTENTION : Ce portail ne sera accessible qu'au 24 août 2026



Madame, Monsieur,

Votre collectivité a mis en place le service Espace famille.

Ce portail vous permet de dématérialiser vos démarches périscolaires. A partir d'un ordinateur, tablette ou smartphone, connecté à Internet vous pouvez :

- ✓ Réserver ou annuler les présences de vos enfants aux différentes activités : Restaurant scolaire, accueil du mercredi matin,
- ✓ Transmettre les documents liés à la famille ou à chacun des individus,
- ✓ Être informé sur l'actualité des accueils et du restaurant scolaire.

Pour cela, vous avez créé votre compte sur le portail famille. L'accessibilité à ce site ne pourra être effective qu'à partir du 24 août 2026. **Pensez à réserver les repas pour la rentrée.**

Pour les nouvelles inscriptions, vous devez créer votre compte sur le portail famille. Pour cela chaque famille recevra un mail annonçant l'accès au service.

ATTENTION : Ce portail ne sera accessible qu'au 24 août 2026